

Compte rendu de la session d'été 2012

Message FRI 2013-2016: au Conseil national d'arbitrer

Le débat mené par les membres du Conseil des Etats sur le Message sur l'encouragement de la formation, la recherche et l'innovation pour les années 2013 à 2016 (Message FRI 2013-2016) a été passionnant. Les élus convaincus par la nécessité de lisser la croissance de dépenses et de donner ainsi un coup de pouce supplémentaire aux hautes écoles et aux agences d'encouragement de la recherche ont perdu d'une seule voix face aux défenseurs de la maîtrise des finances fédérales. Les deux camps ont raison: ce n'est qu'avec des finances fédérales saines que la Confédération peut soutenir efficacement le domaine FRI; mais en même temps, Berne doit rester à l'écoute des institutions, qui demandent toutes ce lissage. Le Conseil national et sa commission spécialisée prendront à n'en pas douter leur rôle d'arbitre entre ces deux camps à cœur d'ici à la session d'automne 2012.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch
Claude Comina, claudio.comina@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

Message FRI: une courte majorité des Etats refuse le lissage des crédits

Le 14 juin 2012, le Conseil des Etats a mené un débat engagé sur le Message sur l'encouragement de la formation, la recherche et l'innovation pour les années 2013 à 2016 (Message FRI 2013-2016). A une très courte majorité d'une voix, la majorité a refusé la proposition de la majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) de lisser les plafonds des crédits annuels pour les institutions du domaine formation, recherche et innovation (FRI). Le projet du Conseil fédéral prévoit des taux de croissance bas en 2013 et 2014 et extrêmement forts en 2015 et 2016. Les institutions du domaine ont toutes demandé des croissances plus régulières pour assumer la hausse constante du nombre d'étudiants et assurer un développement durable de leurs activités de recherche. Le lissage des crédits proposé en conséquence par la CSEC-E impliquait des dépenses supplémentaires de 292 millions de francs sur quatre ans, sur un total de presque 24 milliards de francs. La majorité du Conseil des Etats a refusé cette proposition, suivant la minorité de la CSEC-E et la Commission des finances: elle estime que le lissage n'est pas nécessaire et que la hausse des crédits n'est pas finançable avec certitude – le budget de la Confédération étant sous pression. Le Message FRI 2013-2016 doit maintenant être traité par le Conseil national.
{Procès-verbal du Conseil des Etats [14.06.2012](#)}

Plan d'action pour l'industrie et la recherche pharmaceutique

Les chambres fédérales ont adopté trois motions demandant des mesures pour dynamiser l'industrie et la recherche pharmaceutique suisse. La motion ([11.3923](#)) de l'ancienne conseillère aux Etats Erika Forster (PLR. Les libéraux-radicaux), celle du groupe UDC ([11.3844](#)) et celle ([11.3910](#)) du conseiller national Luc Barthassat (PDC) demandent notamment d'accélérer les procédures d'autorisation des nouveaux médicaments. Le Conseil fédéral publiera un plan directeur en la matière.

{Procès-verbal du Conseil national – motion Forster 30.05.2012}

{Procès-verbal du Conseil des Etats – motion UDC et motion Barthassat 14.06.2012}

Davantage de médecins

Les chambres fédérales se sont penchées sur la problématique de la formation des médecins de famille. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a adopté la motion (11.3930) du conseiller aux Etats Urs Schwaller (PDC) qui demande à la Confédération de fixer un nombre minimum de places dans les facultés de médecine. Le Conseil des Etats a quant à lui adopté la motion (12.3320) du conseiller aux Etats Robert Cramer (Les Verts) qui demande de fixer un nombre minimum de places de stage pour la formation des médecins. Enfin, la Chambre des cantons recommande au peuple de refuser l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» (11.062) et y oppose un contre-projet direct. Les deux textes proposent que la Confédération légifère en matière de formation et de formation postgrade des médecins.

{Procès-verbal du Conseil national – motion Schwaller 30.05.2012}

{Procès-verbal du Conseil des Etats – motion Cramer 04.06.2012}

{Procès-verbal du Conseil des Etats – initiative «Oui à la médecine de famille 04.06.2012}

Les parlementaires ont également...

... adopté au Conseil des Etats un postulat (12.3343) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats qui demande au Conseil fédéral d'évaluer, à la lumière d'une analyse réalisée par un groupe de jeunes chercheurs, les mesures prises à ce jour en matière d'encouragement de la relève et de proposer de nouvelles mesures, si possibles incitatives.

... adopté au Conseil national le postulat (12.3019) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national et la motion (11.3921) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC), deux textes qui demandent à la Confédération de garantir qu'elle continuera à l'avenir à reconnaître et à protéger les master postgrades délivrés par les Hautes écoles spécialisées (HES)

... adopté au Conseil national une motion (11.3798) du conseiller aux Etats Claude Janiak (PS), qui demande de reconnaître le canton de Bâle-campagne comme un canton universitaire. Le texte a déjà passé la rampe du Conseil des Etats.

... approuvé au Conseil national une motion (11.4036) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats demandant qu'une formation supérieure en linguistique et littérature romanches soit proposée par les universités suisses. Le texte a déjà été accepté par le Conseil des Etats.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Modernisation et développement de la recherche en sciences sociales

Motion 12.3217 du conseiller national Stéphane Rossini (PS). Déposée le 15 mars 2012.

Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 9 mai 2012

Transparence du coût réel des études

Motion 12.3118 du conseiller national Thomas Aeschi (UDC). Déposée le 12 mars 2012.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2012.

Maintenir le moratoire limité dans le temps sur l'utilisation des OGM

Motion 12.3028 du conseiller national Markus Ritter (PDC). Déposée le 28 février 2012.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 9 mai 2012.

